

Projet
Pédagogique
Du
Périscolaire
De Trie-sur-Baise



2020 / 2021

Sommaire

I) L'organisme.

- a) La communauté des communes.
- b) Le site d'accueil périscolaire.
- c) L'équipe d'animation.

II) Fonctionnement de l'accueil.

- a) Présentation des deux temps d'accueil périscolaire.
- b) Inscriptions, réservations et annulations.
- c) La restauration.
- d) Les ateliers.
- e) Transport.
- f) L'hygiène et la santé.
- g) Le budget.
- h) La tarification.

III) Notre action jeunesse.

- a) Projet éducatif de la CCPTM.
- b) Le projet pédagogique de l'équipe d'animation.
- c) L'évaluation.
- d) La communication.

Préambule.

Ce projet pédagogique, à vocation annuelle, est établi par le directeur conformément à la réglementation en vigueur à l'Accueil Collectif à Caractère Éducatif de Mineurs (ACCEM).

Il est amené à évoluer en fonction des changements et évolution de l'accueil.

Le projet pédagogique met en œuvre le projet éducatif de l'organisateur, il en précise les conditions de réalisation dans un document élaboré en concertation avec le personnel d'animation de l'accueil en question.

Il est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de nos actions.

Le projet permet de donner sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches et intentions pédagogiques. Les préoccupations ainsi que les attentes de l'organisateur y sont repérées.

I) Présentation de l'accueil.

a) La Communauté des Communes.

Les accueils périscolaires sont gérés par la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac (CCPTM) : structure intercommunale située dans la région Midi Pyrénées et plus précisément dans le département des Hautes Pyrénées qui a été créé le 1er janvier 2017.

La Communauté de Communes regroupe à ce jour 50 communes dont 6962 habitants.

La CCPTM a la « compétence école » depuis le 1er janvier 2017. Elle a repris en gestion directe les activités périscolaires et les accueils de loisirs.

La CCPTM est présidée par Monsieur BARTHE GERARD.

⑩ Adresse postale :

Communauté des Communes du Pays de Trie et du Magnoac

31 place de la mairie

65220 Trie-sur-Baïse

Tel : 05 62 35 06 09

Fax : 05 62 35 45 14

b) Le site d'accueil périscolaire.

L'ANNEXE de la Maison Enfance Jeunesse (MEJ).

⑩ Adresse postale :

⑩ Ancien bâtiments de la DDT

48 Rue soulanserre

65220 Trie-sur-Baïse

Tel : 06.75.52.95.43

c) L'équipe d'animation.

Nom	Prénom	Fonction	Diplômes	Lieux d'intervention
Lemonnier	Mayala	Coordinatrice Directrice multi-site	BAFA BPJEPS	MEJ, école de Trie, CLAC, villembits
Larcade	Sandrine	Directrice ALSH et CLAC / Animatrice	BAFA BPJEPS	MEJ, école de Trie, CLAC
Canadell	Maéva	Directrice stagiaire	BAFD en cours	MEJ, école de villembits
Lafforgue	Christelle	Animatrice	BAFA	MEJ, école de Trie
Lages	Marine	Animatrice	BAFA	MEJ, école de Trie
Saubiac	Céline	Animatrice	Aucun	MEJ, école de trie
Vecchuitti	Océane	Animatrice stagiaire	Aucun	MEJ, école de trie

Chacun a une mission, des tâches et des devoirs, mais nous devons tous nous réunir autour d'un même rôle, celui de rendre nos temps d'accueil le plus agréable possible aux enfants.

Pour ce faire voici un petit rappel des missions de chacun :

Le directeur :

Il met en œuvre le projet éducatif de la structure organisatrice. Il est garant du projet pédagogique et de la sécurité de chacun. Il est responsable de tout ce qui relève du budget. Il a la responsabilité morale et pénale des enfants affectés sur les différents temps d'accueil. Il s'occupe des relations extérieures (partenaires, communes, DDCSPP, familles...). Le directeur est aussi animateur, il mène des activités avec son équipe d'animation et doit être un exemple pour les enfants et les animateurs.

Les animateurs : Ils sont sous la responsabilité du directeur. Ils adhèrent aux orientations des projets pédagogiques et éducatifs et les appliquent. Leur travail s'inscrit dans une démarche de travail en équipe, de partage de connaissances, de communication et ils participent à l'élaboration de la vie quotidienne et collective. C'est la personne du collectif adulte qui se trouve le plus souvent auprès des enfants, de leurs désirs et de leurs besoins. Grâce à un travail en équipe, les besoins de l'enfant seront pourvus à tout moment. Ils doivent considérer l'enfant comme un être unique et établir avec tous les enfants une relation de confiance et de communication en respectant sa pudeur et en étant impartial. Ils doivent aussi les aider à faire part par eux-mêmes et à ne pas agir à leur place. Ils représentent pour les enfants l'adulte référent. Ils mènent des ateliers avec l'ensemble de l'équipe d'animation. Enfin, ils assurent la sécurité physique, affective et morale des enfants sur tous les temps d'accueil.

III) Fonctionnement de l'accueil.

a) Présentation du temps d'accueil périscolaire à Trie.

Depuis un an, l'école est repassée à quatre jours. De ce fait, les horaires d'accueil ont été un peu modifiés.

À partir du 1^{er} Août 2020, des travaux sont réalisés à la MEJ pour une extension des bâtiments. Nous réinvestiront ces locaux dès la fin des travaux.

En attendant, nous avons déménagé le centre de loisirs dans les anciens locaux de la DDT. Nous appellerons ces nouveaux locaux « l'annexe MEJ ».

- L'accueil du matin :

L'accueil du matin se fait à l'école pour les deux tranches d'âge. Il y a une salle destinée aux enfants de maternelles et une salle pour les élémentaires. L'accueil se fait séparé car les enfants ne se réveillent pas aux même rythme et non pas les mêmes besoins. Sur cet accueil nous mettons en place des ateliers de jeux libres et calme (ludothèque, lecture, coloriage...). Sur ce temps, les enfants peuvent repasser leurs leçons, ils peuvent également prendre une collation prévue par la famille. L'accueil se fait donc de 7h30 à 8h35 au lieu de 8h50 les années précédentes. Cela laisse beaucoup moins de temps.

- ✓ Qui fait quoi ?

Christelle est dans la salle des petits et elle assure l'accueil des enfants et le pointage.

Martine est dans la salle des grands et elle assure l'accueil des grands ainsi que le pointage et l'ouverture de la porte (interphone).

Catherine assure l'accueil des grands avec martine et gère le lavage des mains. Elle part faire l'arrivée des enfants qui viennent par les ramassages scolaires vers 8h30.

Océane sera en sus pour aider martine dès 7h30 à accueillir les enfants. La présence d'Océane si tôt est en lien avec la crise sanitaire, cela facilitera une meilleure prise en charge des enfants et un meilleur suivi du protocole sanitaire. Océane sera positionnée chez les petits en raison de sa formation au CAP petite enfance et gèrera le lavage des mains.

- À la Cantine :

Depuis le passage au quatre jour, il n'y a donc plus le TAP entre midi et deux. Ce temps redevient une simple garderie sachant que la plage horaire a aussi été modifiée. Il y a deux ans, nous avions deux heures de pauses méridiennes alors que cette année nous seront sur une plage horaire de seulement 1h30 (12h/13h35).

Malgré la suppression du TAP, la collectivité a fait le choix de garder un nombre minimum d'animateurs afin d'encadrer au mieux tous les enfants présent sur ce temps-là. Ce temps est considéré comme un temps pédagogique par l'équipe encadrante, nous animons un cours temps d'animation mais nous sommes aussi présents lors du repas des enfants. Notre attitude sur ce moment-là est de solliciter les enfants à goûter à tout pour développer le goût, d'apprendre à se raisonner afin de ne pas gaspiller trop de

nourriture. Nous faisons un gros travail sur la gestion des déchets dans le cadre du projet E3D que les enseignants portent depuis un bout de temps déjà. L'école a été labélisé E3D niveau 3 depuis l'an passé. Avec l'aide des enfants, nous allons jeter les déchets au compost, nous faisons un sceau de nourriture pour les animaux, nous faisons le tri sélectif...

Sur ce temps-là, il y avait également un temps de paroles et d'expression. Chaque jour un enfant vient poser une énigme à ses camarades.

Les années passées nous sollicitons les enfants au débarrassage du repas et au nettoyage de leur table respectives. Cela responsabilise beaucoup les enfants, ils sont très souvent content et valoriser de s'impliquer. Au vue de la crise sanitaire, nous n'avons pas conservé ce fonctionnement.

- ✓ L'équipe d'animation a mis en place un nouveau système en Cantine pour mieux gérer les enfants, leur attitude et les mauvais comportements.

Avec des photos les enfants sont positionnés sur un feu tricolore :



- ✓ Qui fait quoi ?

L'équipe arrive à 11h45, sauf Sandrine qui arrive à 12H.

À 11h50 les ATSEM font le passage aux toilettes des petits pour le repas et nous les amènent en cantine.

Maya ou Sandrine doivent biper les cartes pour noter la présence des enfants.

À midi, Marie-Claude se met en aide au repas avec Océane, elles font la surveillance des enfants en salle d'accueil qui s'est transformée en salle de restauration pour éviter le brassage des élèves.

Une fois les enfants externes sortis, nous partons sur les pôles d'activités. Depuis la COVID-19, l'équipe d'animation va chercher les élèves du primaire dans leur salle afin d'organiser le lavage des mains et la répartition dans la cour.

À 12h30, nous organisons le passage aux toilettes des grands pour le second service.

Marie-Claude fait sortir les enfants de tables à tour de rôle et organise un lavage de main d'après repas.

Quand les grands sont à tables et les petits dehors nous reprenons nos postes sur les pôles d'activités et nous organisons la répartition dans la cour.

À 13h20, nous faisons ranger les jeux des petits et je commence à organiser le lavage des mains avant le retour en classe des grands jusqu'à l'arrivée dans la cour des enseignants à

13h35. Pour les grands du second service, ils vont se laver les mains après leur repas et sont récupérés par les enseignants directement en cantine.

- L'accueil du soir élémentaire :

L'accueil des enfants se fait à l'école de Trie-sur-Baïse à 16h30 où nous réunissons les enfants restants au périscolaire.

Dans le cas où nous avons beau temps, nous prenons le goûter dehors tous ensemble.

En suivant du goûter, nous leur proposons des activités jusqu'à la fermeture 18h30. Nous proposons également aux élèves du primaire une étude surveillée le Lundi soir et le vendredi soir à partir de 17h45 suite à une demande de la part de certains parents ou sur la base du volontariat des enfants. Selon l'effectif d'enfants, nous mettons l'aide aux devoirs en place ou non. En équipe, nous avons constaté que lorsque nous étions trop nombreux il était compliqué pour nous de mettre les meilleures conditions en place pour que les enfants soit dans un climat de travail et d'attention. Si les devoirs sont faits ou pas fait, l'équipe informe systématiquement les familles. Cette année c'est Christelle la référente « devoir ».

- L'accueil du soir maternelle :

L'accueil des maternelles se fait dans nos nouveaux locaux de la DDT (Annexe de la MEJ) à 16h30. Nous récupérons les enfants à la sortie de classe et ils posent leur sac au porte-manteau, passent au toilette, se lavent les mains et vont prendre le goûter. En suivant du goûter, nous leur proposons des activités jusqu'à la fermeture 18h30.

- ✓ Qui fait quoi ?

À 16h15, nous arrivons à l'école de Trie pour préparer le goûter. Céline ou marine préparent le goûter dans leur groupe respectif.

Sandrine part chercher les enfants inscrits au bus du ramassage scolaire.

Christelle se met au pointage des grands car c'est elle qui est la référente du soir chez les grands.

Le lavage des mains a été réalisé en sortant de classe pour les petits et les ATSEM nous les amènent jusqu'à l'annexe de la MEJ.

Après le goûter, nous proposons un temps d'animation aux enfants.

Nous rangeons le goûter après 18h, quand il y a moins d'enfants.

- b) Les ateliers à Trie.

Les ateliers des maternelles sont prévus et organisés autour de la thématique choisie par l'équipe d'animation. Nous proposons des animations variés (chants, sport, manuel, d'expression, scientifique...)

En ce qui concerne les grands, nous avons organisé l'accueil par pôles d'activités c'est-à-dire que les enfants choisissent l'activité non pas en fonction de leur groupe d'âge mais plutôt en fonction de leur envie. Nous les sollicitons à proposer des animations. En général nous mettons en place un jeu sportif et une activité manuelle en parallèle des devoirs. Nous avons aussi plusieurs gros projets comme la participation au téléthon, la décoration de la maison du père Noël pour l'association des commerçants, la fête de Noël,

la fête des mères et des pères...

c) Transports.

Depuis le déménagement dans nos nouveaux locaux, nous n'avons plus besoin de la navette pour nous rendre à la MEJ.

c) L'hygiène et la santé.

Depuis mars 2020, le pays est plongé dans une crise sanitaire sans précédent. De ce fait, nous sommes régis par plusieurs protocoles sanitaires. L'éducation nationale nous en a fourni un pour nous aider dans la prise en charge des enfants à l'école et la DDCSPP a également fourni son protocole pour l'organisation des accueils de loisirs.

Toutes les règles d'hygiène réalisées précédemment sont toujours mises en place mais de façon beaucoup plus drastique (CF ; Protocole EN, protocole DDCSPP)

De par la crise, nous appliquons les règles de ces dits protocoles comme le respect des gestes barrière, la distanciation, le lavage des mains...

Nous mettons l'accent également sur l'entretien des locaux.

Il nous est également demandé d'avoir un animateur référent « Covid-19 ». Ce sera l'agent référent qui s'en chargera. Un cahier infirmerie spécial « Covid » a été mis en place. S'il y a un cas suspect ou avéré suivre la procédure de la DDCSPP (cf.p)

En cas de blessure, l'adulte titulaire du PSC1, prendra en charge l'enfant et lui administrera les premiers soins. Une trousse à pharmacie complète est disponible sur chaque site d'accueil. Chaque soin est noté dans le cahier de l'infirmerie.

En cas d'accident plus grave ou de maladie, le directeur se charge de contacter les parents et si cela est nécessaire les secours.

Le personnel des accueils de loisirs n'est pas habilité à administrer des médicaments sauf Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) et exclusivement sous la responsabilité du responsable légal.

Cette hypothèse implique que les parents aient fourni :

- ¶ L'ordonnance du médecin,
- ¶ Les médicaments dans leur emballage d'origine au nom de l'enfant,
- ¶ Une autorisation parentale écrite précisant les consignes à suivre et le droit d'administrer le traitement.

e) Le budget.

Un budget prévisionnel est réalisé en début d'année civile dans le budget global de la CCPTM.

Le budget alloué au périscolaire de Trie s'élève à 2400 euros pour l'ensemble de l'année scolaire.

f) La tarification.

	Quotient familial inférieur ou égal à 400€	Quotient familial à partir de 401€
Accueil matin	0.20 €	0.40€
Accueil soir	0.50 €	1.00€

III) Notre action jeunesse.

a) Projet éducatif de la CCPTM.

- Objectif transversal:

Développer un lieu agréable pour l'enfant et l'adolescent, un lieu de rencontre, de découverte, d'apports pédagogiques, d'écoute, d'échange et de dialogue avec les enfants, les adolescents et les familles.

- Objectifs généraux:

- ¶ Accueillir les enfants de façon collective, en dehors de leur domicile familial.
- ¶ Favoriser pour chaque enfant sa créativité, sa prise de responsabilité, la pratique d'activités de qualité, ainsi que le développement de son autonomie, en complément et en synergie avec la famille et l'école.
- ¶ Avec les moyens humains propres au CLSH et autant que possible en partenariat avec les associations locales, organiser et animer des loisirs éducatifs sur long terme à destination des enfants et des adolescents.

b) Les objectifs du projet pédagogique.

Objectif pédagogique	Objectifs opérationnels	moyens
<ul style="list-style-type: none">Favoriser l'autonomie des enfants	<ul style="list-style-type: none">Permettre aux enfants de bien connaître les locauxDonner la possibilité aux enfants de participer aux tâches de vie quotidienneResponsabilisé les enfants	<ul style="list-style-type: none">Mise en place de panneaux d'affichage des différentes salles et lieux pharessolliciter les grands à l'entraide avec les plus petits (parrain, marraine)laisser aux enfants des temps libres
<ul style="list-style-type: none">Permettre aux enfants d'être acteur de leurs temps d'accueil	<ul style="list-style-type: none">Permettre aux enfants d'être force de propositionApprendre aux enfants de faire par eux-mêmesAccompagnés les enfants dans la création de projetslaisser le choix aux enfants des activités sur certains temps	<ul style="list-style-type: none">Créer des moments de dialogue avec les enfantsêtre à l'écoute des enfants sur leurs attentes et enviesmise en place d'une boîte à idées pour les grandsfaire des bilans réguliers sur les activités proposéesCréer des projets d'enfantslaisser aux enfants la possibilité de ne pas faire l'activité

<ul style="list-style-type: none"> • Respectez le rythme de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> • -Donner la possibilité aux enfants de ne « rien faire » • -Laisser libre choix aux enfants du type d'activités • -respecter la courbe de vie journalière d'un enfant 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas obliger les enfants à faire l'activité • Proposer un panel d'activités • Adapter l'activité a la fatigue des enfants • Créer des espaces de repos
<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le caractère éducatif en créant du lien entre les projets d'écoles du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur la thématique du projet d'école de Trie • Travailler sur la thématique du projet d'école du regroupement Tournous-Darré, Sère-Rustaing et Villembits • Travailler sur la thématique du projet d'école du Magnoac • Travailler sur des projets communs 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des rencontres avec les enseignants pour rentrer dans les projets et réaliser des animations communes. • Faire des inter-centres avec le Magnoac en mutualisant les transports • Proposer des rencontres entre les différentes structures d'accueil • Programmer des animations en lien aux projets d'école • (exemple : art de l'espace pour 2018/2019 à Trie)...

c) L'évaluation.

Afin de toujours agir selon les objectifs éducatifs et pédagogiques du dit projet, le directeur rédige un bilan périodique présentant le bilan quantitatif et qualitatif, les difficultés rencontrées, les projets en cours ou à venir, articles de presse, photos.

Son évaluation permet de vérifier le travail réalisé sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées au regard du projet éducatif.

Une évaluation vise à apprécier :

- ✓ la pertinence de l'action : les objectifs étaient-ils adaptés au public et à ses besoins?
- ✓ l'efficacité de l'action : les objectifs ont-ils été atteints? Pourquoi?
- ✓ l'efficacité : les effets obtenus ont-ils été à la hauteur des moyens mis en place?
- ✓ l'utilité : l'action a-t-elle eu un impact sur les enfants/les jeunes? Sur leur comportement?...
- ✓ la cohérence : les objectifs et les actions mis en œuvre sont-ils la traduction des priorités souhaitées?

d) La communication.

- Par téléphone :

→ A la coordinatrice enfance jeunesse (Mayala Lemonnier Aubian) : 06.75.52.95.43

→ A l'école de Trie (Sandrine Larcade) : 06.48.14.35.75

→ A la CCPTM au 05.62.35.06.09

- Par le site internet : www.ccptm.fr

- Par les plaquettes distribuées en classe aux enfants, sont également consultables à la CCPTM, à l'office du tourisme, à la MEJ.

- Publication dans la presse locale lors de manifestations.